





PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS

GRILLE PATRIMONIALE • CHAMPIGNY-SUR-MARNE

SOMMAIRE

Pou	r la commune de Champigny-sur-Marne
1.	Patrimoine bâti protégé au titre du Code l'Urbanisme
1.	1. Liste des éléments de patrimoine bâti d'intérêt local à préserver :

PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Pour la commune de Champigny-sur-Marne

1. Patrimoine bâti protégé au titre du Code l'Urbanisme

Règle générale :

- Se référer aux dispositions de l'article 12 (Règles relatives aux bâtiments et éléments particuliers protégés et remarqués) des règlements de zone (5-2 à 5-11)

1.1. Liste des éléments de patrimoine bâti d'intérêt local à préserver :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19° et 20° siècles	1	CH 230	2 rue du Bois Juliette	Grande demeure	Non	Mixité de construction : façade enduit rouge / beige - bandeau et corniches - toiture à deux pans et extrusion et tuilage mécanique - garde-corps en fer forgé et colonne à l'étage - fronton triangulaire	Demeure restaurée	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	2	R 41	183 rue Aristide Briand	Villa bourgeoise	Non	R+2 en lucarne - façade en briquettes rouges - corniches - travaille du bandeau en mosaïque - toiture à deux pans en tuilage - persiennes métallique	Villa en cours de rénovation	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine contemporain	3	BF 71	7 sentier des Larris	Maison individuelle	Non	Construction moderne en surélévation - terrasse avancée suspendue - façade en carreaux de verres	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	4	R 148	57-59 rue Jean Allemane	Grande demeure	Non	Mixité d'architecture. Façade en briques rouges - bowwindow surmonté d'une terrasse avec garde-corps en colonne - encadrement des fenêtres en pierres blanches - toiture avec différents pans, en zinc avec cheminée extrudée	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	5	AV 30 et 37	g rue Joséphine de Beauharnai s	Grande demeure	Non	Bâtisse très importante. - Décroché de façade, enduit - toiture en pans, tuilage mécanique Architecture en tour	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : interdit Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	6	CG 130	13 rue des Hauts – Perreux	Grande demeure	Non	Façade en briquettes beige Toiture en deux pans, lucarnes Encadrement de fenêtre en pierre	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	7	BD 79	88 avenue Marx Dormoy	Grande demeure	Non	Façade en crépi beige avec chainage d'angle en pierre blanche Tour et escalier en colimaçon en béton à l'extérieur de la bâtisse - corniches - lucarnes, toitures à pans en ardoises	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	8	CN 216	108 avenue Marx Dormoy	Grande demeure	Non	Construction en plusieurs temps. R+2 Mixité de matériaux : briques rouges, boiserie apparentes, - toiture en quatre pans, tuilage mécanique - corniches			
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	9	BF 96	19 rue du Monument	Établissement public : Office municipal des migrant APSCR, maison du Portugal	Non	Façade en briques rouges, boiseries visibles - toiture en extrusion, tuilage mécanique Deuxième bâti : R+2 - façade enduit rouge, encadrement de fenêtre - toiture à quatre pans en zinc	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	10	CK 242	50 rue du Monument	Grande demeure	Non	- épi de faitage - toiture en extrusion et ardoise - façade en meulière et brique rouges - corniches, chainage d'angle, fronton arqué - garde-corps en fer forgé et colonne	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	250
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	11	BF 158	53-55 rue de Musselbur gh	Grande demeure	Non	Façade en briquettes marrons - toiture en extrusion, ardoise et châssis de toit - cheminée présente, avec ornementation	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s) : Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	12	AJ 101	15 rue de la Prévoyanc e	Grande demeure	Non	R+2 (combles) Façade en briques rouges - chainage d'angles en pierre blanches - corniches et encadrement de fenêtre - toiture en pans avec tuilage mécanique et avant-toit	En bon état Réhabilitation en locaux associatif	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	13	J 194	206 boulevard de Stalingrad	Grande demeure	Non	Mixité de construction : façade en meulière et briquettes blanches - bandeau travaillé en briquettes - toiture en extrusion et lucarnes (tour sur l'avant de la bâtisse) - garde-corps en bois - persiennes métalliques	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	14	J 73	214 boulevard de Stalingrad	Grande demeure	Non	Mixité de construction : façade en meulière et briquettes - fronton arqué en encadrement de fenêtre - garde-corps en fer forgé - toiture en ardoise et tuilage mécanique (avant-toit) - épi de faitage	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	15	J 51 et 52	220 boulevard de Stalingrad	Grande demeure	Non	Façade en meulière - chainage d'angle en pierre blanche - tour, colonne en brique - bandeau travaillé en briquettes rouges - lucarnes et toitures en tuilage	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	16	V 149	4 rue Arthur Adamov	Villa bourgeoise	Non	R+2 Façade enduit avec chainage d'angle en pierre blanche - lucarnes, toitures à quatre pans en tuilage mécanique - épi de faitage	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	17	V 77	14 rue Arthur Adamov	Villa bourgeoise	Non	Mixité de construction : façade en meulière et enduit - chainage d'angle en pierre blanche - encadrement de fenêtre en pierre blanche - corniche - marquise signalant l'entrée - lucarnes, toiture à deux pans en tuilage mécanique	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	18	R 48	40 rue Jean Allemane	Villa bourgeoise	Non	R+2 Façade enduit beige - chainage d'angle en pierre blanche - encadrement de fenêtre - corniche et travaille de mosaïque - lucarnes, toiture en zinc	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	19	AJ 102	17 rue de la Prévoyanc e	Villa bourgeoise	Non	R+1+ combles Mixité de construction : façade en meulière et pierre blanche - corniche et encadrement de fenêtre en pierre blanche - toiture quatre pans en tuilage mécanique - lucarnes et châssis	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	20	CG 40	25 rue Albert Darmont	Maison de villégiature	Non	Construction villégiature, façade en pierre grise, tour - toiture à deux pans, ardoise	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	21	S 146	148 avenue du Général de Gaulle	Maison de villégiature	Non	R+2 (combles) -façade en briques rouge, boiserie apparente - toiture à deux pans, tuilage mécanique, châssis, avant-toit - bowwindow au RDC avec porche soutenu par des colonnes - corniches, bandeau	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
						1 3			Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	22	CU 100	23 rue de la Fédération	Maison de villégiature	Non	R+2 (comble) + sous-sol Façade en meulière - bandeau en pierre blanche - encadrement de fenêtre travaillé en briquette - toiture en extrusion, toiture à deux pans, tuiles plates - marquise et emmarchement signalant l'entrée - garde-corps et porte d'entrée travail de ferronnerie - persienne métallique	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	23	U 193 et 262	36 boulevard Gabriel Péri	Maison de villégiature	Non	Façade en meulière - encadrement de fenêtres en arc - tour avec boiserie apparente et vitrail - toiture en ardoise avec épi de faitage	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	24	S 19	3 rue Jean Allemane	Maison de villégiature	Non	R+2 (comble) Façade en meulière et pignon aveugle en enduit - encadrement des fenêtres en briquettes avec un travail de mosaïque - toiture en extrusion, toiture à deux pans et tuilage - cordeau en soutien au balcon - garde-corps en fer forgé - persienne métallique	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	25	O 170	70 quai Lucie	Maison de villégiature	Non	Mixité de construction : façade ne meulière et enduit - boiserie apparentes - bowwindow au RDC - toiture à deux pans, ardoise et lucarnes	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	26	CT 164	9 rue des Nations	Maison de villégiature	Non	Façade en meulière - chainage d'angle en briques - corniche et encadrement en briques - ornementation sur la façade - avancée du toit et emmarchement signalant l'entrée - garde-corps en bois - toiture en extrusion, ardoise	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	27	AT 38	1 rue de la Prairie	Maison de villégiature	Non	Mixité de construction : façade en briques rouges, pignon en enduit - chainage d'angle, encadrement de fenêtre en pierre - toiture à deux pans, ardoises et lucarnes - boiserie travaillée au niveau des lucarnes	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine contemporain	28	P 73 et 75	44-46 allée Watteau	Maison individuelle	Non		En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : interdit Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine contemporain	29	K 127	242 boulevard de Stalingrad	Immeuble collectif	Non	R+6 Façade en brique - bandeau et encadrement de fenêtre en pierre - balcon en décroché de façade, garde-corps en fer forgé - RDC actif (commerce)	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : interdit Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	30	AC 35	12 rue du Cimetière	Équipement public	Non	Construction singulière. Façade enfuit - baies/ouvertures longitudinales - toiture plate	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s) : Extension : interdit	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
									Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	31	DH 136	2 rue Paul Bert	Équipement public	Non	Bâtiment en R+1, parement de façade en pierre de meulière apparentes. Ouvertures en arches, portes et baies-vitrées. Toiture avec tuiles mécaniques, entrée surmontée d'une petite tour avec débord de toiture et aisseliers apparents.	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine contemporain	32	F 58	25 avenue Roger Salengro	Équipement public	Non	Façade en briquettes. Composition du bâti en « escalier », R+2 + comble en façade principales, la hauteur réduit en façade latérale pour donner un RDC plein pied.	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	33	BI 2, 4, 6, 39, 40, 60, 61, 69, 71, 72, 75 à 81, 85 à 92 BJ 40, 58, 59, 60, 61, 63, 62 à 68, 70 à 82	Cités jardins de Champign y	Ensemble urbain	Oui	La cité-jardin de Champigny-sur- Marne réalisée par les architectes Pelletier et Tesseire comprend un théâtre et une école. Au cœur d'un quartier édifié de 1931 à 1939, la promenade fera découvrir un patrimoine urbain d'exception.	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : interdit Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit Se reporter également au règlement de la zone	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	34	BG 1, 3, 4, 5, 9, 10, 18, 19, 20, 23, 118 à 122, 124 à 130, 133, 134, 135, 140, 141, 142, 144 à 147, 151, à 179, 181 à 189, 191, 193, 195 à 198,	Bourg ancien	Ensemble urbain	Oui	Ensemble de maisons individuelles mitoyennes du bourg de Champigny sur Marne. Maisons composées généralement en R+1+combles	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : Autorisé	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
			201 à 206,						Se reporter également au	
			210 à 214,						règlement de la zone	
			216, 222,							
			223, 271,							
			274, 276,							
			277, 278,							
			303, 304,							
			324, 325,							
			330, 331,							
			332, 334,							
			340, 341,							
			342, 350 à							
			353, 370,							
			371, 376 à							
			383							
			AX 62, 63,							
			65, 69 à 75,							
			81, 83, 85,							
			86, 89, 92,							
			94, 96, 132,							
			133, 156,							
			157, 162,							
			168, 171,							
			172, 175,							
			184, 231,							
			232, 235,							
			237, 238,							
			273, 274,							
			288, 278,							
			280, 281,							
			282, 292,							
			293, 298,							
			299, 307,							
			340, 311,							
			312, 325,							
			326, 341,							
			342, 343							B 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
			AB 99, 106, 107, 108,							Rue Juliette de Wils
			107, 106,							
			111, 112, 113,						<u>En plus de la règle</u>	
			119, 120,						générale, sont fixées les	
			123, 124,				Continuité urbaine (prolongement		conditions suivantes pour	
	Patrimoine du		136, 146,	Rue			de la rue)	En bon état	<u>ce(s) bâtiment(s)</u> :	
CHAMPIGNY-	logement des		130, 140,	Guittard -			Séquence apaisée,	Mixité	octo, batimento,	Rue Guittard
SUR-MARNE	19e et 20e	35	169, 176,	rue Juliette	Séquence urbaine	Oui	Diversité de bâti : de la maison de	programmatiqu	Extension : autorisé	
JON MARKE	siècles		177, 180,	de Wils			ville individuelle en R+1 à des	e : logement /	Démolition totale : interdit	
	5,00,00		198, 210,	GC WILS			immeubles de ville en R+4.	économique	Démolition partielle :	
			211, 243				Rues plantées		autorisé	
			Z 1, 9, 104 à						Surélévation : autorisé	
			121, 123,						Carotovation , autorisc	
			147, 151,							
			155, 173,							
			1 +00, +/3,	<u> </u>	ı			l		

PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
			192, 198, 285, 287 AV 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 59, 60, 61, 62, 63, 124, 125, 126							
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Patrimoine industriel et des activités	36	CG 124	Fours à Chaux	Patrimoine industriel	Non	Construction et utilisation historique : voutes encastrées dans un mur de pierre. Anciens fours à chaux de la commune.	En bon état	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : interdit Démolition totale : interdit Démolition partielle : interdit Surélévation : interdit	
CHAMPIGNY- SUR-MARNE	Séquence urbaine d'intérêt local	37	AY 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 25, 26, 27, 28, 47, 54, 96, 99, 100 AX 124, 125, 126, 127, 175, 308, 309, 330, 340, 341, 342	Rues de Musselbur gh et de la Marne	Séquence urbaine d'intérêt local	Oui	Composition urbaine en bord de Marne. Maillage traditionnel. Bâtisse à caractère patrimonial. Utilisation de matériaux noble (pavage de la voirie). Potelet présent en délimitation de voirie Rues apaisées	En bon état Rue résidentielles, proches des commerces de proximité.	En plus de la règle générale, sont fixées les conditions suivantes pour ce(s) bâtiment(s): Extension : autorisé Démolition totale : interdit Démolition partielle : autorisé Surélévation : autorisé	